

Sur un Dictionnaire de la Commune

Julien-Maurice Lambert

Volume 3, Number 1, 1972

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700171ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700171ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Lambert, J.-M. (1972). Sur un Dictionnaire de la Commune. *Études internationales*, 3(1), 85–93. <https://doi.org/10.7202/700171ar>

## SUR UN « DICTIONNAIRE DE LA COMMUNE \* »

par Julien-Maurice LAMBERT \*\*

### INTRODUCTION

Le centième anniversaire du printemps rouge, célébré sur cinq continents, a suscité la publication à Paris de quelque cent cinquante volumes commémoratifs.

Cette littérature se pare volontiers du titre ou du sous-titre d'« Histoire », « Histoire véridique »... C'est, dans l'ensemble, du journalisme écarlate.

La Commune, défaite dans la rue, prend sa revanche dans les livres.

Singulièrement dans celui d'un poète, essayiste à ses heures, Bernard Noël, a confié aux presses de la maison Hazan, spécialisée dans le dictionnaire thématique de vulgarisation.

Dans une brève préface qui ne doit rien aux maîtres du clair-obscur, l'auteur insinue que l'Histoire n'existe pas (à dessein, sans doute, de s'attirer l'indulgence du lecteur pour les libertés qu'il prend avec Clio) mais que son dictionnaire « vite fait » peut tout de même servir de carrière à quelque auteur en quête de matériaux pour l'érection d'un modeste monument à la grande révolution prolétarienne (laquelle, comme on sait, jeta bas tant d'imposants édifices réputés bourgeois ou dynastiques).

Malheureusement le choix d'éléments que l'on offre aux candidats bâtisseurs n'est ni bien riche, ni bien fiable. La matière en est tirée des mémoires apologétiques d'une demi-douzaine de communards et des colonnes des journaux parisiens à la dévotion des hôtes éphémères du palais municipal de la Place de Grève (documentation qui tient en une quinzaine de bobines de microfilms). L'auteur aurait aussi, à l'en croire, utilisé la presse versaillaise (une autre quinzaine de bandes de microtextes), mais il n'y paraît guère. L'auteur eût-il d'ailleurs exploré et exploité consciencieusement les sources dont il fait état, qu'on ne pourrait considérer sa documentation comme une assiette suffisante pour un dictionnaire (digne de ce nom) de la Commune.

Il existe des milliers d'ouvrages de toutes nuances sur l'insurrection communaliste, des milliers d'articles dans des périodiques de toute allégeance. Il y a quinze mille dossiers de Conseils de guerre aux archives militaires du Fort de Vincennes, douze mille autres dossiers de communards aux Archives nationales de France, une montagne de fardes de « suspects » à la Préfecture de Police de Paris, une abondante documentation diplomatique au Quai d'Orsay et dans quarante-deux chancelleries de trois continents, la section des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris ; maints dépôts d'archives privées recèlent une précieuse correspondance sur la Commune.

Quel cas l'auteur du *Dictionnaire de la Commune* a-t-il fait de toutes ces sources ? Aucun.

Déjà en 1887, un des protagonistes de la Commune de Paris, son principal ministre de la guerre, le général franco-américain Gustave Cluseret, écrivait : « Le malheur de toutes

\* NOËL, Bernard, *Dictionnaire de la Commune*, Fernand Hazan, Paris, 1971, 368p. in-quarto.

\*\* Professeur agrégé d'histoire moderne et contemporaine de l'Université de Liège.

les histoires de la Commune jusqu'à ce jour est de n'avoir eu d'autres documents que les racontars des journaux »<sup>1</sup>. En fondant son *Dictionnaire de la Commune* quasi exclusivement sur des données de presse et de presse procommunaliste, Bernard Noël a produit un ouvrage très incomplet et qui souvent déforme grossièrement les faits. Il n'a pas l'excuse dont pouvaient se prévaloir les auteurs qui traitaient le sujet à l'époque où les archives le concernant n'étaient pas accessibles.

Un examen succinct du dictionnaire de Bernard Noël permet de distinguer sous sa jaquette image d'Épinal azur et coquelicot quatre éléments principaux : des notices biographiques, des rubriques d'essence idéologique, des présentations de journaux, une iconographie.

Nous venons de tracer le plan de notre analyse.

Avant de procéder à celle-ci et pour prévenir toute méprise quant à l'esprit dans lequel elle est élaborée, il ne nous paraît pas superflu de fixer notre lecteur sur les principes qui la gouvernent. Résumons ceux-ci en trois formules.

- 1) Les révolutions sont les formes barbares du progrès.
- 2) Les responsables des insurrections ne sont pas ceux qui les font mais ceux qui les rendent nécessaires.
- 3) Un ouvrage de référence tel qu'un dictionnaire doit s'assigner un objectif scientifique et répudier toute visée polémique.

## 1 - LES NOTICES BIOGRAPHIQUES

Un bon tiers des huit cent articles que comporte l'ouvrage est consacré à l'évocation des personnages impliqués dans la crise. Du moins, à bon nombre d'entre eux, car le relevé comporte des lacunes. Par ailleurs, les vedettes communardes font trop généralement figure de surhommes et de martyrs, celles du parti adverse n'étant jamais que vils pense-petit ou gibier de potence. Le procès est donc tendancieux et entaché d'erreurs. Certaine justice est cependant faite à quelques insurgés qui ont eu la faveur (point de vue d'historien) d'une notice marquée au coin de l'esprit critique.

### A) Lacunes

On ne pouvait attendre d'un *Dictionnaire de la Commune* en un volume, celui-ci comptât-il près de 400 pages in-4°, une revue de personnages aussi complète et aussi circonstanciée que celle offerte par le *Dictionnaire biographique de la première Internationale et de la Commune* en six volumes dirigé par Jean Maitron. Il nous semble cependant que certains « premiers rôles » ont été sacrifiés d'un cœur trop allègre.

Tel le franco-américain Benjamin FLOTTE qui se signale dans la négociation de l'échange du plus illustre otage de la Commune, l'archevêque de Paris, Georges DARBOY, contre le plus fameux prisonnier de Versailles, le jacobin Auguste BLANQUI ; tel le général de FABRICE, commandant des troupes allemandes d'occupation en France qui, à de multiples reprises, intervint dans les affaires de la Commune pour inciter ses chefs à respecter les clauses de l'armistice franco-allemand concernant le désarmement des remparts de Paris, l'établissement d'une zone neutre autour de la capitale française, ainsi que pour obtenir la libération d'otages (surtout allemands) aux mains des insurgés, pour faire respecter les immunités diplomatiques du représentant des États-Unis à Paris chargé des intérêts des ressortissants germaniques dans cette ville... ; chaque intervention étant assortie d'une menace d'exécution militaire de la cité rebelle, on devine si ce Saxon casqué hanta l'esprit des maîtres de la Commune, orienta leurs initiatives. À Victor HUGO qui ne joua qu'un rôle indirect dans l'insurrection (dès son déclenchement, il s'était retranché sur la Place des Barricades... à Bruxelles), M. Noël fait la faveur d'une longue notice qui revenait à plus juste titre au fils du poète : François-Victor HUGO, âme du journal communautaire très influent, *Le Rappel*. Le nom de Barthélemy SAINT-HILAIRE, le puissant bras droit de THIERS, ne figure nulle part. Notre auteur semble avoir

<sup>1</sup> CLUSERET, Gustave, *Mémoires du général Cluseret*, tome 2, Paris 1887, p. 28.

craint de faire la moindre publicité au colonel MERLIN qui présida à Versailles le 3<sup>e</sup> Conseil de Guerre et statua sur le sort des principales têtes de la Commune, ainsi qu'au général APPERT, auteur d'un fameux *Rapport* sur l'œuvre de la justice militaire. Le plus regrettable, c'est que M. Noël paraît ignorer jusqu'à l'existence de cette source d'information de tout premier ordre. L'archevêque otage dont le sort tint en haleine la chrétienté pendant près de deux mois, avant d'être pleuré par elle, à la portion congrue de douze lignes. Certain Pierre AAB, capitaine improvisé dans la Garde nationale, dont l'existence sera certainement une révélation pour les usagers du *Dictionnaire de la Commune* et à propos duquel l'auteur concède d'ailleurs que « s'il figure ici au lieu de tant d'autres, c'est que l'orthographe de son nom permet qu'il occupe, en tête de ce livre, la première place... », ce galonné, d'intérêt strictement alphabétique, a droit à plus d'espace que la plus célèbre victime de la Commune. La mémoire de Mgr DARBOY est évidemment gênante ; l'évoquer c'est fortifier le principe qu'en sa personne on voulait abattre.

### B) Erreurs et procès tendancieux

Dans un ouvrage comme celui que nous analysons, le portrait d'Adolphe THIERS, chef du pouvoir exécutif, ne pouvait évidemment être flatté ; on est néanmoins surpris d'apprendre que le super-Machiavel « a provoqué l'insurrection du 18 mars pour soumettre Paris », paradoxe qui s'accorde toutefois avec ce qu'on lit sous la rubrique DIX-HUIT MARS : « L'insurrection du 18 mars est née d'un plan concerté, mais par le gouvernement » de THIERS.

Catulle MENDÈS aurait été favorable à la Commune pendant près d'un mois et demi. Au fait, dès le début de la crise, le poète parnassien avait saisi le chassapot pour faire le coup de feu dans les milices restées fidèles à Versailles<sup>2</sup>.

Que vient faire le nom de BAZAINE, comme enseigne, dans un dictionnaire de la Commune ? Il semble bien que M. Noël ne lui ait consacré un article que pour s'offrir le plaisir de vilipender un maréchal du Second Empire qui n'avait peut-être pas défendu assez obstinément Metz devant l'envahisseur prussien à l'automne 1870.

Sous le mot BISMARCK, on s'attendait que l'auteur saisisse l'occasion de détruire une légende confondante pour les communards selon laquelle le chancelier se félicitait, en son for intérieur, de l'insurrection parisienne, y aurait même prêté la main. Nul plus que ce fervent adepte de la monarchie de droit divin n'exécrait et ne redoutait l'attentat de « la populace parisienne » contre le principe d'autorité<sup>3</sup>.

D'un Jules ALLIX, inventeur d'un système de télégraphie par « escargots sympathiques », venu à la Commune en sautant la grille d'un asile d'aliénés et que la Commune se décida bien vite à renvoyer en cellule, de cet ALLIX que ses meilleurs amis s'accordaient à déclarer fou, l'auteur du dictionnaire de la Commune parvient à faire un grand novateur incompris : « Il gênait... c'était peut-être sa seule folie »<sup>4</sup>.

L'exécution du député socialiste MILLIÈRE (Jean-Baptiste), en rupture de Chambre, par l'armée de Versailles sur les marches du Panthéon est déclarée « particulièrement révoltante » par un auteur qui ne semble pas s'aviser que son « martyr » avait, au lieu même de son supplice et quelques heures seulement avant-celui-ci, fait fusiller trente jeunes gens qui refusaient de tirer sur les troupes régulières entrant dans Paris.

Il est des notices biographiques dont pas une ligne ne résiste à un examen critique. Édifiant, à ce point de vue, est l'article consacré au représentant des États-Unis en France, WASHBURNE. J'en reprends, bribe par bribe, l'intégralité du texte (sauf la mention d'une référence).

<sup>2</sup> MENDÈS, Catulle, *Les 73 journées de la Commune*, Paris, 1871, pp. 17, 18, 35-51.

<sup>3</sup> Voir, par exemple, BUSCH, Moritz, *Bismarck, Some Secret Pages of his History*, tome 1, Toronto, 1893, pp. 463-99 *passim* ; THIERS, Adolphe, *Notes et souvenirs de M. Thiers, 1870-1873*, Paris, 1903, p. 157.

<sup>4</sup> BOURGIN, Georges et HENRIOT, Gabriel, *Procès-verbaux de la Commune de 1871*, tome 2, Paris, 1945, pp. 56, 57, 329-330, 336 ; LISSAGARAY, Prosper-Olivier, *Histoire de la Commune de 1871*, Bruxelles, 1876 (rééd. Paris, 1970), p. 336.

WASHBURNE — L'auteur ne semble pas opportun de citer un prénom. Il s'agit d'Elihu-Benjamin Washburne. L'auteur ne fournit aucune indication des lieux et dates de naissance et de décès. Le personnage est né à Livermore (État du Maine) en 1816, il est décédé à Chicago (Illinois) en 1887. — «... ambassadeur des États-Unis à Paris». — Il n'était que ministre plénipotentiaire (de 1869 à 1877).

— « *Washburne fit mine d'opter pour la Commune...* » — Washburne fut l'unique chef de mission diplomatique à séjourner à Paris pendant la Commune. Il avait bien loué un pied-à-terre à Versailles au lendemain du 18 mars, mais, ne se sentant pas utile parmi les villégiateurs forcés du nouveau Coblenz, il revint à Paris où l'appelaient la protection des biens et des personnes de ses compatriotes ainsi que celle des Allemands (les intérêts de ces derniers lui étaient officiellement commis depuis la rupture des relations diplomatiques France-Allemagne consécutive à la déclaration de guerre du 15 juillet 1870). Washburne ne fit pas plus mine que les autres diplomates d'opter pour la Commune puisqu'autant qu'eux il ignora la demande de reconnaissance de ce gouvernement que diffusa son « délégué aux Relations extérieures », Paschal GROUSSET. S'il entra à plusieurs reprises en rapport avec des hommes qui détenaient momentanément le pouvoir dans la capitale française, ce fut dans un but strictement humanitaire qu'il ne leur cacha point : sauver des vies d'otages<sup>5</sup>.

— «... *et en profita pour renseigner Versailles et en servir les intérêts.* » — Lors du déclenchement de la crise, le gouvernement Thiers avait invité les représentants étrangers à quitter Paris et à refuser tout contact avec les rebelles. Pour n'avoir pas souscrit à ce vœu, Washburne fut suspecté, par le gouvernement régulier, d'intelligence avec l'ennemi. Il se fit d'ailleurs rabrouer par le chef du pouvoir exécutif à l'occasion de l'unique entrevue, toute formaliste, qu'il eut avec lui pendant la période critique, ainsi que par le commandant-en-chef des armées versaillaises, le maréchal Mac-Mahon.

— «... *Washburne était parfaitement au courant des intentions du gouvernement de Versailles de procéder à un massacre systématique des « insurgés »...* » — Massacre il y eut, en effet, — de quelque 20 000 insurgés — pendant la semaine des barricades. L'hypothèse que cette hécatombe aurait été l'effet « systématique » d'une préméditation versaillaise implique que le gouvernement Thiers savait d'avance quel genre de résistance opposeraient les communards, lesquels n'étaient pas précisément fixés à ce sujet (dans les derniers jours de « la semaine sanglante », 582 barricades ont surgi au hasard dans un Paris déjà abandonné par ses chefs). L'hypothèse de M. Noël se heurte d'ailleurs aux témoignages d'ordres formels d'épargner l'adversaire, tel celui-ci que nous avons relevé aux archives militaires de Vincennes adressé aux généraux VINOY et DOUAI, les 26 et 27 mai, au plus fort de la bataille, par le commandant-en-chef MAC-MAHON : « *Si les insurgés font des propositions de soumission, vous pouvez les entendre, sous condition qu'ils se rendront à discrétion* »<sup>6</sup>. Il est d'ailleurs invraisemblable que si le gouvernement de Versailles avait eu le dessein de détruire systématiquement l'adversaire il se fût empressé de confier son sinistre projet à un étranger qui lui était suspect.

— «... *et que non seulement il n'essaya pas d'empêcher ce massacre, mais le favorisa en désorganisant la défense de la Commune par une offre de médiation auprès des Prussiens,*

<sup>5</sup> Le caractère fantaisiste de l'article que Bernard Noël consacre à Washburne apparaît notamment à l'examen des sources suivantes : *Source imprimées* : CLUSERET, Gustave, *Mémoires du général Cluseret*, 2 vol., Paris, 1887 ; HOFFMAN, Wickham (premier secrétaire de la légation américaine sous la Commune), *Camp, Court and Siege*, New York, 1887 ; WASHBURNE, Elihu-Benjamin, *Account of the Sufferings and Death of The Most Reverend George Darboy, late Archbishop of Paris*, New York, 1873 ; WASHBURNE, Elihu-Benjamin, *Franco-German War and Insurrection of the Commune — Correspondance*, Washington, 1878 ; WASHBURNE, Elihu-Benjamin, *Recollections of a Minister to France*, 2 vol., New York, 1887 ; *Sources inédites* : ARCHIVES NATIONALES, Washington, Département d'État — Dépêches de France, M.-34 ; BIBLIOTHÈQUE DU CONGRÈS, Papiers Hamilton-Fish, Papiers Elihu-Benjamin Washburne.

<sup>6</sup> ARCHIVES ANCIENNES DE LA GUERRE, Vincennes, Carton Li-124 (Correspondance, 16-31 mai, 1871).

*apportée le 24 mai par son secrétaire.*» — On peut d'abord opposer l'auteur de ces lignes à lui-même : M. Noël écrit, sous la rubrique DELESCLUZE, ultime ministre de la guerre de la Commune, « Sa dernière proclamation, lors de l'entrée des Versaillais dans Paris, *accrut le désordre de la résistance* en appelant chacun à défendre son quartier. Impuissant ensuite à arrêter le massacre, il choisit d'aller se faire tuer... » Il convient ensuite de signaler que, dans ses mémoires, le ministre américain a déploré un massacre qu'il attribue à une « furie égale dans les deux camps » ; que Washburne a nié formellement qu'aucun membre de sa légation ait été mêlé à une quelconque offre de médiation entre deux ou plusieurs parties à l'approche du dénouement et que rien, dans une abondante et prolixe correspondance officielle ou privée, publiée ou inédite, qu'il produisit à l'époque ne contredit sa dénégation. Il semble bien que le secrétaire particulier du diplomate ait eu des contacts avec des chefs de la Commune le 24 mai, cependant il importe de noter qu'il avait presque quotidiennement de pareils rapports à propos d'otages. De tous les contemporains bien placés pour témoigner, seul, à notre connaissance, certain Benoît MALON, membre du Conseil de la Commune, prête au secrétaire de Washburne certaine offre « à la Commune d'une proposition émanée des Prussiens pour un arrangement entre les Versaillais et les fédérés »<sup>7</sup>. Quant à déduire de là que Washburne a « désorganisé la défense de la Commune... », voir l'auteur lui-même *sub verso* DELESCLUZE.

— « *De plus, Washburne avait été chargé, le 18 avril, par le nonce Chigi, de sauver Mgr Darboy ; il se contenta de transmettre le refus de Thiers de procéder à un échange contre Blanqui* ». — Au vrai, le diplomate américain se dépensa on ne peut plus généreusement dans cette affaire ; auprès de Cluseret, ministre de la guerre de la Commune ; auprès de Raoul Rigault, procureur de la Commune. Il rendit visite cinq à six fois au malheureux prisonnier avec lequel il se lia d'une véritable amitié. Il multiplia personnellement et fit multiplier par son premier secrétaire en résidence à Versailles tous contacts hypothétiquement utiles auprès de personnalités influentes du camp Thiers.

— « *Le 24 mai, son intervention aurait encore pu sauver l'archevêque, il ne bougea pas.* » — C'est le 24 mai, à la tombée de la nuit, que Mgr Darboy fut abattu, par ordre du délégué de la Commune à la Sûreté générale, dans un chemin de ronde de la dernière prison parisienne contrôlée par les insurgés. Sa mort ne fut connue que le 29 mai. Cependant le 23, Washburne se rendit au quartier général de Mac-Mahon pour presser le maréchal de dégager au plus vite le quartier où le prélat était retenu en otage avec des centaines d'autres personnes. Mac-Mahon aurait déclaré au ministre que les prisonniers n'étaient pas en danger. Washburne s'en fut revoir le commandant-en-chef le 28 mai, à l'heure où cessaient les combats. Il s'entendit reprocher par le maréchal d'avoir été en relations avec les responsables de l'insurrection.

Si l'auteur du *Dictionnaire de la Commune* avait eu souci de se documenter ailleurs que dans les colonnes de journaux avides d'accueillir sans discernement des dépositions partisans, il aurait peut-être évité de faire un mauvais procès à Washburne ainsi qu'à bon nombre d'autres personnages. Je dis « peut-être » car l'étude des sources historiques les plus sûres est d'un profit douteux quand on l'entreprend avec des idées préconçues.

### C) *Des notices biographiques témoignant d'un certain esprit critique*

Les supposés ennemis de la Commune sont toujours, aux yeux de Bernard Noël, pour le moins de perfides réactionnaires du genre Washburne. Ses amis sont généralement les parangons de toutes les vertus.

On trouve cependant dans les colonnes de notre dictionnaire, çà et là, un curriculum vitae de communalard qui n'est pas coulé tout d'une pièce.

Ainsi, Adolphe Assi, inspireur de grèves aux forges du Creusot (Saône-et-Loire), devenu membre de la Commune, « est un personnage discuté, que Marx a traité d'imbécile et de mouchard, mais en qui d'autres appréciaient un homme énergique et droit ». Jugement personnel de l'auteur : « ayant la tête près du bonnet, il avait tendance à confondre emportement et jugement ».

<sup>7</sup> MALON, Benoît, *La troisième défaite du prolétariat*, Neuchâtel, 1871, p. 454.

Gustave CLUSERET, ministre de la guerre, est « un aventurier qui confond le panache et la pensée, les engagements du mercenaire et le dévouement du militant ». L'auteur s'abuse en le faisant fuir en Suisse lors du démembrement de la Commune. C'est par la frontière belge qu'il s'échappa... déguisé en prêtre et prodiguant des bénédictions aux douaniers flamands prosternés<sup>8</sup>.

Louise MICHEL, la *pasionaria* des barricades, a écrit des « livres à la fois irritants et passionnants parce que faits de pièces et de morceaux [sic] avec de longues platitudes et tout à coup des éclats, un souffle comme chez un très grand poète ».

Quant à Raoul RIGAULT, procureur de la Commune, l'auteur écrit : « On a beaucoup parlé de son agitation, de son terrorisme, de sa légèreté aussi, mais il n'y eut d'outrance que dans son anticléricalisme, qui lui fit multiplier les perquisitions dans les églises et les vexations à l'égard du clergé ». Le fait, par exemple, que Rigault ait assassiné de sang-froid le probe républicain Gustave CHAUDEY, par vengeance personnelle dans l'ultime semaine de l'insurrection n'est sans doute pas une « outrance » ? Le Fauquier-Tinville de la Commune n'était pas un terroriste, il faisait quand même bon marché de la vie — pour ne pas parler de la liberté — d'autrui.

Le 24 mai, Théophile FERRÉ, délégué à la Sûreté générale, « finit par accepter [sic] de signer l'ordre d'exécution de six otages [l'archevêque de Paris et cinq autres personnalités] et il en revendiqua toute la responsabilité devant les juges ». Ferré avoue sensiblement plus que Bernard Noël ne se résoud à porter à son compte.

Même dans les meilleures notices biographiques des plus sanguinaires communards et jusqu'à propos de leurs actes les plus révoltants, perce une volonté d'apologie.

Bernard Noël se trompe s'il croit servir la mémoire de la Commune en absolvant aussi libéralement ses chefs. Il est trop bien établi que les dirigeants de la Commune furent, à quelques DELECLUZE, ROSSEL ou DOMBROWSKY près, indignes de la confiance que les petites gens avaient mise en eux pour promouvoir leur cause d'éternels exploités. Bernard Noël eût été plus habile en dissociant guides et suiveurs, mauvais bergers et pauvre troupeau, l'idéal à servir et ceux qui s'en faisaient un instrument de domination et qui s'empressèrent de s'enfuir (et parfois sous les déguisements les moins virils) à l'heure du danger, abandonnant la bergerie aux loups. Quel est encore ce membre du Conseil de la Commune qui, au jour de l'apocalypse, proposa à l'aréopage des échanges rouges qu'il se livrât aux Versaillais en rançon de la vie des masses qu'il avait soulevées ? Celui-là a sa place dans la galerie des hommes qui honorent l'humanité.

## II - LES RUBRIQUES D'ESSENCE IDÉOLOGIQUE

Près d'un tiers des colonnes du *Dictionnaire de la Commune* est consacré à des explications de noms communs.

Le terme vers lequel le lecteur se porte d'emblée, c'est, bien sûr, celui de COMMUNE. Sa curiosité est déçue : l'article ne comporte que onze lignes, onze lignes de généralités. Il peut trouver, il est vrai, des éléments illustrant ce concept sous différentes enseignes : COMMUNALISME, FÉDÉRATION, AUTONOMIE, mais, après examen de ces articles, il n'aura pas encore une idée bien claire de ce qu'était la Commune. Il est vrai que ceux qui la firent — ses tout premiers dirigeants — n'avaient pas des objectifs fort nets. C'est d'ailleurs ce que Bernard Noël nous rappelle dans l'une de ses plus copieuses et meilleures notices, intitulée : CONSEIL DE LA COMMUNE. Les quatre-vingt-dix mandataires que les vingt arrondissements de Paris s'étaient choisis par le scrutin du 26 mars 1871 n'avaient ni beaucoup de compétence, ni une idéologie bien ferme. Ce sont des romantiques « à peu près aussi bohèmes dans la politique que les jeunes gens sont bohèmes dans l'art ». Ce sont, dans l'ensemble, des velléitaires égalitaristes, antimilitaristes, anticléricaux. Ils délibérèrent longuement, s'agitèrent beaucoup, réalisèrent peu. Seul, selon l'auteur, Blanqui aurait pu donner à ce Conseil « une

<sup>8</sup> CLUSERET, Gustave, *op. cit.*, pp. 192-93.

capacité de décision ». C'est ce que Thiers paraît avoir compris en refusant de troquer le vieil oracle jacobin contre l'archevêque Darboy.

À COMMUNARD on lit : « mot de consonance péjorative » ; à COMMUNEUX, « mot de consonance péjorative ». Cependant l'auteur ne fournit pas de terme de rechange. Il emploie lui-même ordinairement « Communard », avec un C majuscule<sup>9</sup>. Les deux vocables avaient peut-être à l'origine un sens péjoratif (encore que le *Littré* des années 70 ne leur ait pas prêté cette nuance) mais aujourd'hui ils sont certainement neutres (voir tous *Larousse*, *Robert* ou *Quillet*).

Bernard Noël traite avec lucidité deux thèmes délicats : ANTICLÉRICALISME, ATHÉISME. Ces mots firent florès sous la Commune et l'idéologie à laquelle ils servent d'étiquette inspire des conduites qui faisaient bon marché de la liberté de conscience et des impératifs humanitaires : « L'exécution de Mgr Darboy et des Dominicains d'Arcueil a permis... donner [à l'anticlérisme communard] une allure foncièrement sanguinaire comme si le principal souci de la Commune avait été de fabriquer des martyrs ». Mais les torts n'étaient pas tous du même côté, nous enseigne-t-on, sous le mot CLERGÉ : « Pour le malheur de sa vocation et de ce qu'il représentait, le clergé catholique se tenait tout entier dans le même camp : celui de l'ordre et du pouvoir... ». Ah ! certes, on était bien loin encore de la première encyclique sociale (*Rerum novarum* viendra seulement en 1891) et le pape régnant, Pie IX, condamnait avec éclat et sans nuance communisme et socialisme (il n'épargnait pas non plus, il est vrai, le libéralisme).

Ce qu'on lit à FEMME et à FEMMES sur la condition d'existence de « l'esclave » du temps explique mieux que certaine version officielle (déprivation des mœurs) la large participation de la gent féminine à la lutte communaliste.

À décharge des hommes, citons la première phrase de l'article CREUSOT (*forges du...*), « ici, 10 000 ouvriers ; espérance de vie : 24 ans ; moyenne de travail : 12 heures par jour ». Le régime du Creusot était le régime commun de l'entreprise française en 1871.

L'article ENSEIGNEMENT est fort instructif. La Commune le voulait obligatoire, gratuit et laïc.

On nous trace un bon historique de l'INTERNATIONALE dont faisait partie un tiers des membres du Conseil de la Commune.

Trop d'approximations et d'erreurs sous ÉTRANGERS : « Il y eut 1 725 étrangers arrêtés durant la répression. [Sur un total de 36 309]. Les plus nombreux sont les Belges : 737. On ne connaît pas le détail des autres prisonniers, [les autres prisonniers étrangers sont dénombrés par nationalité dans le *Rapport APPERT*], mais il est probable qu'il y avait une majorité de Polonais : 500 à 600... » [APPERT donne le chiffre de 110]<sup>10</sup>.

La notice EMPIRE est une charge qui commence par cette trouvaille : « Louis-Napoléon fut sacré [!!!] empereur le 2 décembre 1852... ». Le GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE est celui de toutes les infamies et son président, BROCHU, est impitoyablement exécuté.

On est étonné de lire sous le mot JUSTICE que la Commune se préoccupait d'en établir une, gratuite et garantissant au mieux les intérêts individuels. Les actes contredisent les principes.

À AVOCAT, l'auteur déclare que les procès des communards furent « le seul cas sans doute où les défenseurs ne s'empressèrent pas autour des accusés ». Dans leurs mémoires, les vedettes de la Commune se sont généralement plaintes d'être la proie des robins : nombre d'entre eux

<sup>9</sup> BLOCH, Joseph, *La Commune de Paris en 1871 — Son origine, ses actes, sa fin*, Paris, 1871, p. 10, qui parle des COMMUNAUX (pluriel de COMMUNAL), mais le substantif présenté par cet auteur n'a pas été repris dans les dictionnaires. On peut dire les COMMUNALISTES. Il faut se garder d'appeler les adhérents de la Commune, à l'instar de la presse anglo-saxonne du temps, les COMMUNISTES.

<sup>10</sup> APPERT, Général, *Rapport d'ensemble... sur les opérations de la justice militaire relatives à l'insurrection de 1871, présenté à l'Assemblée nationale... 20 juillet 1875*, Paris, 1875, p. 263.



étaient naturellement avides de se produire devant un prétoire autour duquel se pressaient les journalistes des deux mondes. Quelques accusés ont refusé toute assistance. On leur a donné des avocats d'office.

Les ÉLECTIONS de février 1871 d'où sortira l'Assemblée nationale contre laquelle se dressera le Conseil de la Commune ont, pour l'auteur, le défaut d'avoir été « bâclées en 10 jours » et réalisées sans la participation de 500 000 soldats français retenus prisonniers en Allemagne, mais M. Noël ne fait pas grief à ses amis d'avoir voulu bâcler les élections parisiennes de mars pour la Commune en deux fois moins de temps et de n'avoir même pas obtenu la participation de la moitié du corps électoral ; il ne dégage pas de leçon du fait qu'un tiers des élus démissionna avant même d'avoir siégé.

On est frappé du caractère gratuit de certains articles dont la matière est d'ailleurs logée aux enseignes les plus inattendues. Quelques exemples.

L'auteur avance le mot *ASPIRATIONS* simplement pour insérer cette citation d'un journal : « Quand donc aurons-nous des mœurs vraiment politiques. Jusqu'à présent, hélas ! nous ne paraissions avoir que des aspirations ». *BESOIN* introduit ceci : « Les révolutions ont un besoin de liberté, c'est leur but ; et un besoin d'autorité, c'est leur moyen » (Victor HUGO). *BIFFER* justifierait l'insertion de cette formule d'un Gustave MAROTEAU « Nous biffons Dieu ». *FAIRE* introduit : « Les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas librement... » (Karl MARX). *REGARDER* : « Que pensez-vous ? me demande l'un de ceux qui nous conduisaient [ à Versailles ]. — Je regarde, lui dis-je » (Louise MICHEL). L'étiquette la plus farfelue est peut-être *PROPREMENT* : « Si on meurt, il faut au moins mourir proprement. Ça sert pour la prochaine... » (Raoul RIGAUT), Le *PROPREMENT* eût introduit avec plus d'à propos cette protestation d'un communard anonyme que les Versaillais s'apprétaient à fusiller sur le tas de fumier qui lui servait de barricade : « Je me suis bien battu, j'ai le droit de ne pas crever dans la merde ! ». On l'abattit sur le pavé.

### III — DES ANALYSES DE JOURNAUX

Bernard Noël écrit dans sa préface : « Tous les journaux parus en mars, avril et mai 1871, à Paris et à Versailles (plus quelques autres) ont été lus, dépouillés, et chacun fait ici l'objet d'un article : « La revue n'a pas précisément un caractère exhaustif : rien que pour les trois premières lettres de l'alphabet, nous relevons six omissions injustifiées.

À travers les titres repris par l'auteur, on sent que les insurgés de 1871 étaient obsédés par l'exemple de leurs pères de 1793 ; ainsi voit-on réapparaître : *L'Ami du Peuple*, *Le Bonnet rouge*, *La Carmagnole*, *Le Père Duchêne*, *L'Oeil de Marat*, *La Montagne*...

Plus de cent feuilles pro ou anticomunardes sont ici étudiées. On nous fournit des renseignements sur leur périodicité, leurs directeurs et rédacteurs, le nombre de pages et le prix, l'objet et l'orientation des principales rubriques. L'esprit de chaque journal nous est révélé à travers de nombreuses citations typiques extraites de ses colonnes.

On eut aimé connaître le tirage au moins approximatif de chaque publication pour pouvoir se faire une opinion sur le rayonnement des idées qu'elle s'efforçait de diffuser.

Les analyses de journaux sont certainement l'élément le plus original du *Dictionnaire de la Commune*, sa partie la mieux traitée.

### IV — L'ICONOGRAPHIE

Du manuscrit de Bernard Noël, l'éditeur Fernand Hazan a voulu faire « un beau livre ». Sous une jaquette riche en couleurs habillant une reliure de toile noire, il a inséré, de vingt en vingt pages, quatre feuillets d'illustrations présentant au total 92 sujets différents.

Ce sont des photographies d'époque — scènes de rue, portraits de vedettes : des témoins qui ne trompent pas. Ce sont des lithographies extraites des magazines du temps : *L'Illustration*, *L'Univers illustré*... Ce sont des reproductions de textes de placards communaux. Ce sont aussi des images d'Épinal, trop d'images d'Épinal.

Cette iconographie est procommunarde et présente l'avantage de fixer assez rapidement le lecteur sur l'orientation de l'ouvrage.

Par ailleurs, elle ne lui apprend pas grand chose car la plupart des images qui figurent ici ont été reproduites en cent ouvrages. De plus, nombre d'entre elles (un tiers à peu près) n'ont qu'un rapport ténu avec le sujet du livre ; elles s'inséraient plus logiquement dans une histoire de la guerre de 1870.

Certains gros plans couvrent abusivement deux pleines pages se faisant vis-à-vis ; il est, par contre, des images ou assortiments d'images qui laissent jusqu'à une moitié de feuillet en blanc, ces espaces s'offraient tout naturellement pour la légende, l'éditeur l'imprime néanmoins sur une page voisine ; d'où important gaspillage de pages, gonflement inutile de volume et de prix, sentiment irritant d'un souci de remplissage.

## CONCLUSION

La Commune est un important chapitre de l'histoire de l'humanité. Il y a cent ans, dans une ville qui était un peuple — et un peuple au cœur du monde ! —, pour la première fois, les éternels opprimés ont pu se croire les maîtres de leur destin... l'espace d'un printemps.

La Commune est surtout une mythologie : le tragique fait divers est devenu sublime épopée ; depuis un siècle, une légion de dieux, de demi-dieux et de héros prolétariens sont aux prises avec un pandémonium bourgeois ; un drapeau qui n'avait encore, à l'aube de 1871, « fait que le tour du Champ de Mars » a été planté sur toutes les barricades de la planète au chant de *L'Internationale* composée par un fabricant d'indienne promu membre du Conseil de la Commune, et c'est dans les plis d'un étendard empesé de sang communard que reposent sur la Place Rouge les mânes du « père des peuples » ; un culte est né qui a ses rites annuels ; 1871 a été l'année la plus haute du culte communaliste : on a dressé de pourpres autels à Pékin comme à San Francisco en hommage aux anonymes divinités prolétariennes de Belleville et des Batignolles et sur toutes les ondes et sous mille presses, ce fut une fête du verbe démocratique populaire et insurrectionnel.

Bernard Noël y a mis du sien. D'aucuns lui sauront gré d'avoir enrichi la mythologie de la Commune. Personnellement, nous aurions préféré qu'il contribuât à en dégager une histoire. Le titre de son livre nous avait donné à penser que tel était son objectif.

Le *Dictionnaire de la Commune*, qui est en réalité un dictionnaire communard, va néanmoins prendre place sur les rayons privilégiés des « OUVRAGES DE RÉFÉRENCE » de toutes les bibliothèques publiques. Comme c'est le seul répertoire systématique sur un sujet aussi passionnant que populaire, il faut s'attendre à ce qu'il soit beaucoup utilisé, souvent cité.

Il fera les délices ou provoquera la colère de ceux qui voudront trouver dans ses colonnes la confirmation d'une idéologie préétablie.

Il serait souhaitable que les chercheurs de simple vérité historique n'en usent qu'avec circonspection. Nous voudrions leur conseiller d'en recouper méthodiquement les données à l'aide des deux ouvrages suivants : DUBOIS, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris 1962 — MAITRON, Jean, et collaborateurs, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, 1864-1871*, 6 vol., Paris, 1967-1971.